



COMPTE-RENDU DU BUREAU

MARDI 21 NOVEMBRE 2023

En visioconférence

B.O n° 2600

Présents :

Président	Gilles SEZIONALE
Trésorier	Bernard DALMON
Trésorier adjoint	Patrick PEREZ
Secrétaire Générale	Dominique CUPILLARD
Secrétaire général adjoint	Philippe BRIOUT
Vice-président(e)s	Lazreg BENELHADJ Bénédicte COMPOIS Christiane GUERIN Dominique LAGIER Jean-Luc MANAUDOU Joël PINEAU
Chargés de mission	Denis CADON Benjamin MERCIER Stéphane METZGER

Assistent :

Directeur Technique National	Julien ISSOULIE
DTN Adjointe	Agnès BERTHET
Directeur des Equipes de France NC et EL	Jacco VERHAEREN (en partie)
Entraîneur en chef Eau Libre	Stéphane LECAT (en partie)
Directeur Général	Laurent CIUBINI
Responsable de la coordination des Instances	Magali TAPRET
Coordinatrice administrative Présidence/Evènementiel	Valérie GICQUEL

Dominique Cupillard procède à l'appel nominal.

Gilles Sézionale revient sur la participation de la Fédération à la "Learn to Swim Conference" organisée par la LEN les 11 et 12 novembre à Riga (Lettonie), au cours de laquelle 28 fédérations étaient représentées.

1. Validation du procès-verbal du CC Natation Artistique du 16 novembre 2023 (en annexe)

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

2. Proposition de calendrier électoral 2024

Dominique Cupillard remercie Antoine Fontaine et Magali Tapret pour la tenue de la réunion préparatoire aux élections fédérales.

Proposition de calendrier électoral 2024 :

- **10 novembre 2024 à minuit (heure en France métropolitaine) :** Date limite pour la tenue des élections de Ligues régionales

- **15 novembre 2024 à minuit (heure en France métropolitaine) :** Ouverture de la période de dépôt des listes de candidats aux élections du Comité directeur fédéral
- **22 novembre 2024 à minuit (heure en France métropolitaine) :** Fin du dépôt des listes de candidats aux élections du Comité directeur fédéral
- **26 novembre 2024 :** Réunion de la commission de surveillance des opérations électorales et publication des listes de candidats aux élections du Comité directeur fédéral sur Extranat
- **Du 6 décembre 2024 à minuit au 13 décembre 2024 à minuit :** Période de vote électronique
- **14 décembre 2024 à 14h :** Proclamation des résultats des élections du Comité directeur fédéral
- **14 décembre 2024 à 15h :** 1er comité directeur fédéral, vote sur la proposition du Président du nouveau Bureau

Un rappel est fait sur l'élection des 6 membres SHN, officiels et entraîneurs prévus à l'article 8 des Statuts.

Concernant la commission des Sportifs de Haut Niveau (SHN) :

- Préconisation que la composition de la Commission SHN passe de « 6 » à « 6 à 12 membres » (modifications des Statuts à prévoir lors de l'AG de Nice)
- Composition de la commission : période de vote électronique **du 13 au 30 octobre 2024**
- Réunion de la Commission des SHN et élection de ses 2 représentants au plus tard le **15 novembre 2024**.

Concernant les collègues entraîneurs et officiels : Election des 2 membres « entraîneurs » et des 2 membres « officiels » **entre le 1er et le 15 novembre 2024**.

Informations complémentaires :

Les membres du CoDir sont désormais élus par l'ensemble des clubs.

En cas de poste vacant, il ne sera plus possible de pourvoir au remplacement d'un poste vacant par cooptation. Une modification statutaire sera proposée pour imposer que chaque liste devra être composée d'à minima 34 noms et au maximum 36 noms afin d'avoir un à deux suppléants de chaque sexe en cas de démission sans avoir à réorganiser d'AG électorale.

Dans chaque liste, les candidats devront apparaître selon une alternance d'hommes et de femmes. En cas de panachage, celui-ci devra s'effectuer en veillant à ce que l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes au sein du CODIR ne soit pas supérieur à 1.

La CSOE devra être constituée et opérationnelle au plus tard début septembre pour préciser d'éventuelles demandes. Il est préconisé également qu'elle approuve en cours d'année le prestataire désigné pour assurer les opérations de vote.

Les AG électorales de chaque Comité Départemental devront précéder à l'AG électorale de leur ligue d'appartenance. Les dates de ces AG de Comité sont validées par le CODIR de la Ligue. Si aucune date n'a été proposée ou si les propositions présentées par un Comité ne conviennent pas, le CODIR de la Ligue fixe lui-même la date de l'AG du Comité.

Concernant la représentativité des disciplines pour les représentants SHN, Officiels et entraîneurs, il pourrait être envisagé de supprimer l'obligation d'avoir deux représentants de disciplines différentes ou bien, imposer que les candidats se présentent en binôme de deux disciplines différentes.

L'ensemble de ces propositions seront présentées au Codir du 29 novembre puis au Conseil des Territoires du 20 décembre 2023.

Jean-Luc Manaudou trouve regrettable de n'avoir pas eu connaissance de ces propositions en amont de la réunion afin d'avoir un support sur lequel s'appuyer.

Dominique Cupillard rappelle qu'il est de la mission de la Secrétaire Générale de proposer le calendrier électoral, travail effectué en lien avec Magali Tapret et Antoine Fontaine. Ce calendrier sera présenté en détail au prochain Codir du 29 novembre puis au Conseil des Territoires du 20 décembre.

Concernant les modalités de désignations au sein du collège « entraîneurs », il est précisé que les extractions se fassent à partir du fichier extranat pour tous les « entraîneurs » déclarés comme tels et licenciés à la FFN au 31 août précédant l'élection fédérale. Pour le collège « officiels », les extractions se feront à partir de la base extranat des « officiels ».

Des communications du service juridique seront régulièrement adressées aux ligues, départements et clubs tout au long de l'année afin de les sensibiliser sur l'importance d'indiquer sur Extranat les licenciés exerçant la fonction d'entraîneur ou d'officiel dès la saison 2023-2024. En effet, les listes seront établies sur cette base.

Les repères principaux à avoir pour l'organisation des élections dans les Ligues et les Départements seront présentés lors du Conseil des Territoires de décembre 2023 et du Conseil des Départements de février 2024.

Jean-Luc Manaudou demande si le cadre définissant une période de vote de 4 semaines précédemment fixée pour les ligues régionales en 2020 peut lui être communiqué.

Laurent Ciubini précise que pour 2024 aucune période de 4 semaines ne sera imposée pour la tenue des élections des ligues régionales, seulement une date butoir fixée au 10 novembre 2024.

Concernant la date limite, Christiane Guérin met en garde concernant les recours éventuels qui pourraient intervenir.

Cette proposition sera soumise à la validation du Comité Directeur le 29 novembre prochain.

3. Focus sur l'Eau Libre en présence de Jacco Verhaeren et de Stéphane Lecat

Stéphane Lecat présente la feuille de route 2023/2024 pour l'Eau Libre, dont :

Pour les Séniors :

- Les compétitions de référence :
 - Finale Coupe du Monde à Funchal le 2 décembre 2023, qualificative pour les CM de Doha
 - CM de Doha, du 4 au 8 février 2024, qualificatifs pour les JO de Paris 2024 (10km)
 - Jeux Olympiques de Paris 2024, les 8 et 9 août 2024
- Championnats d'Europe 2024 : dates et lieu en attente
- Les différentes étapes de préparation pour les Jeux Olympiques de Paris 2024

A noter que le site d'hébergement et de restauration des athlètes, staff FFN et coaches des nageurs qualifiés aux JO à l'issue de Doha 2024 sera au Centre National d'Entraînement de la FF Tennis, avec une structure d'entraînement dédiée située au Paris-Racing Lagardère.

Julien Issoulié précise que cette délocalisation s'explique par le fait que l'épreuve olympique d'Eau Libre débute très tôt le matin (lever des athlètes entre 3h et 4 h) et que la vie au village olympique n'est pas propice à se coucher de bonne heure.

Concernant les différentes actions de suivis des nageurs et de leurs entraîneurs :

- Aide à la planification et stratégies d'entraînements spécifiques
- Différentes analyses des nageurs : vidéo, stratégie de course, sommeil, niveau d'énergie quotidien, hydratation
- Préparation et suivi des stratégies d'entraînement en altitude et tente hypoxique
- Tests/analyses du parcours olympique dans la Seine

- Formation « Thérapie manuelle et Dry Needing »
- Suivi logistique

Pour les Juniors :

Les compétitions de référence 2024 :

- Championnats du Monde Juniors, du 7 au 9 juin en Italie (à confirmer)
- Championnats d'Europe Juniors, du 26 au 28 septembre à Eilat (ISR) (à confirmer)
- COMEN, du 4 au 6 octobre (lieu à définir)

Avec des critères de sélection en 2 étapes :

- Temps de pré-qualification en bassin (jusqu'à 1 semaine avant la compétition de sélection)
- Se classer dans les 2 premiers lors de la compétition de sélection

Les projets d'actions :

- Regroupements d'un collectif élargi, nageurs et staff, sur 2x3 jours
- Préparation des CMJ, CEJ et COMEN pour les nageurs & staff sélectionnés
- Stage d'été en altitude pour les nageurs & staff sélectionnés

La présentation complète est jointe au présent procès-verbal.

Stéphane Lecat revient sur les résultats décevants obtenus aux Championnats du Monde pour lesquels une analyse approfondie a été réalisée. De larges échanges avec les nageurs et les entraîneurs ont permis de mettre à plat les actions à mettre en place, notamment en termes d'entraînement. D'un point de vue personnel, il estime que nous avons des nageurs qui peuvent performer aux Jeux Olympiques s'ils demeurent réguliers dans leur investissement.

4. Point sur les organisations 2024

- CF Juniors N1 et Elite Open de Natation Artistique du 8 au 4 avril 2024 : **Massy**
Lazreg Benelhadj se dit favorable à cette organisation, sous réserve de la connaissance du budget prévisionnel.
- CF N2 Hiver des Maîtres les 3 et 4 février 2024 : **Aix-en-Provence**

Le Bureau valide ces organisations, sous réserve pour Massy de la validation définitive de la Ligue IDF.

5. Calendrier institutionnel

- ✓ **Mercredi 29 novembre : Comité Directeur en présentiel à Clichy**
- ✓ **Mercredi 13 décembre à 14.00 : Bureau**
- ✓ **Mercredi 20 décembre à 14.00 : Conseil des Territoires**

6. Questions diverses

7.1 – Contacts avec la Ville de Clermont-Ferrand

Jean-Luc Manaudou a été approché par la Ville de Clermont-Ferrand pour que la Ligue officialise des organisations sur plusieurs saisons. Il est possible par ailleurs que l'Agglomération sollicite la Fédération sur d'autres organisations, dont un stage de Natation Artistique en 2024. Dans l'optique d'un prochain rendez-vous avec l'Agglomération, il souhaite connaître l'interlocuteur fédéral en la matière.

Laurent Ciubini répond que des conventions ont déjà été montées avec des territoires, à l'instar d'Angers, et que Christiane Guérin et Basile Gazeaud sur la partie bassin, peuvent l'accompagner dans cette démarche.

Christiane Guérin propose d'organiser dans un premier temps une visioconférence avec les services de l'Agglomération afin d'en savoir plus sur leur demande.

7.2 – Championnats d'Europe 2026

Gilles Sézionala informe que le budget à l'équilibre pour les Championnats d'Europe 2026 a été finalisé avec le Ministère. La Conférence de presse d'annonce officielle est fixée le 13 décembre au Ministère des Sports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h00.

La Secrétaire Générale
Dominique CUPILLARD

Le Président
Gilles SEZIONALE